

12 octobre 1927.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte de la motion votée par les Membres du Conseil d'Administration de la *Société Préhistorique Française*, au cours de la réunion qui a eu lieu le 11 octobre 1927, au Siège social de la Société :

*A propos de Glozel.*

Le Conseil d'Administration de la *Société Préhistorique Française*, réuni le 11 octobre 1927 au Siège Social de la Société, 250, rue Saint-Jacques, Paris, estime que les commissions d'enquête n'ont jamais donné de résultats concluants.

Toutefois, si l'on désire, pour le gisement de Glozel, nommer une commission de contrôle, la *Société Préhistorique Française*, qui compte plus de 600 Membres, estime qu'elle doit y être représentée largement.

En présence des arguments très graves qui ont été formulés contre l'authenticité des trouvailles de Glozel, des méthodes de contrôle toutes spéciales devraient être employées.

Il ne suffit pas d'explorer de temps à autre une infime parcelle de terrain; il est absolument nécessaire de fouiller en entier le terre-plein constituant le gisement et cela sans interruption aucune et en dehors de la présence de toute personne étrangère à la commission; le terrain est d'ailleurs peu étendu, et les fouilles ne portent que sur une profondeur peu considérable.

Cette motion sera portée à la connaissance de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Président de la *Société Préhistorique Française*,

L. COUTIL.

Le Conseil d'Administration de la *Société Préhistorique Française* a décidé également que le texte de cette motion serait envoyé à l'Agence Havas et à la Presse parisienne.

Nous lisons dans *l'Intransigeant* du 20 octobre 1927 (1<sup>re</sup> édition), la mention suivante :

« A la suite de la publication de la note de la *Société Préhistorique Française*, nous recevons du D<sup>r</sup> A. MORLET, une lettre protestant  
« contre la prétention de cette Société à être largement représentée à  
« la Commission internationale, et généralement contre la plupart des  
« affirmations contenues dans cette note ou publiées dans le Bulletin  
« de cette Société. »

Dans son numéro du 22 octobre 1927, *l'Intransigeant* donne la liste des membres de la Commission internationale chargée d'examiner l'authenticité des fouilles de Glozel. (On se souvient que la constitution de cette Commission internationale avait été décidée au Congrès de l'Institut International d'Anthropologie, tenu à Amsterdam, du 20 au 29 septembre dernier).

Cette Commission internationale comprend : MM. HAMAL-NANDRIN (Belgique), PITTARD (Suisse), BOSCH GIMPERA (Espagne), ABSOLON (Tchécoslovaquie), Miss D. GARROD (Angleterre), FORRER (Strasbourg), PEYRONY (conservateur du Musée des Eyzies), FAVRET (Epernay).

Nous avons reçu les brochures suivantes :

Comte BEGOUEN. — A propos des fouilles de Glozel. Deuxième lettre au *Mercure de France*. (*Extr. du Mercure de France, N° du 1<sup>er</sup> août 1927.*)

Texte de la lettre que M. le Comte BEGOUEN adressait le 4 juillet 1927 au Directeur du *Mercure de France*, pour répondre à l'article publié le 1<sup>er</sup> juin dans cette revue, article consacré à un essai de réfutation des critiques faites par le Comte BEGOUEN sur la manière dont les fouilles de Glozel étaient conduites et leurs résultats interprétés.

— Quelques réflexions sur Glozel (Toulouse 1927).

Dès qu'il fût question du gisement de Glozel, le Comte BEGOUEN demanda la nomination d'une Commission chargée de contrôler les fouilles, celles-ci amenant la découverte d'objets dont l'étrangeté était bien faite pour susciter l'étonnement et induire les préhistoriens à douter de leur authenticité.

A la suite de cette lettre, une vive polémique s'établit entre son auteur et le D<sup>r</sup> MORLET.

Cette brochure relate les raisons pour lesquelles le Comte BEGOUEN estime invraisemblable la présence de certains objets, l'absence presque totale d'os humains dans les tombes, tandis que des os d'animaux sont en parfait état de conservation, etc. Elle est à lire par les personnes qu'intéresse « l'affaire de Glozel », au sujet de laquelle on a déjà tant écrit.

Depuis la publication de cet opuscule, une commission de contrôle a été nommée par l'*Institut International d'Anthropologie* ; le D<sup>r</sup> MORLET a accepté le principe : lui plaira-t-il d'agréer les membres eux-mêmes ?

Nous ne croyons pas qu'aucun d'eux ait pris parti au débat, à l'exception de M. PEYRONY qui a signé un procès-verbal favorable à l'authenticité de Glozel.

René DUSSAUD, membre de l'Institut. — Autour des Inscriptions de Glozel. (*Librairie A. Colin 1927*).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a entendu de nombreuses communications touchant les découvertes de Glozel et, à leur

suite, trois courants d'opinion se sont manifestés au sein de la docte Compagnie.

L'un croit à l'authenticité des objets et place leur origine au début du néolithique. A sa tête sont MM. Salomon REINACH, LOTH, ESPÉRANDIEU.

Le second est représenté par M. Camille JULLIAN pour qui certains objets sont de basse époque romaine, tandis que d'autres sont des faux.

Le troisième croit, selon M. R. DUSSAUD, que Glozel est une vaste supercherie.

C'est pour faire connaître sur quelles raisons est basée son opinion que M. R. DUSSAUD a publié la brochure précitée.

Parmi les arguments fournis par l'auteur, nous relevons ceux-ci :

Une première tablette « gravée de signes après cuisson, paraît n'être qu'une des briques plates du four de verrier » (1). Singulière circonstance pour une inscription qu'on veut reconnaître comme néolithique ou comme romaine (p. 8 et 9).

A la suite d'une première fouille à laquelle assistèrent MM. S. REINACH et DE RICCI, celui-ci fit une déclaration inscrite aux procès-verbaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « les circonstances de la découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystification nettement caractérisée » (p. 11).

La technique qui a présidé à l'inscription de la première brique est toute différente de celle employée pour les briques trouvées ultérieurement : les signes furent gravés après cuisson, ils « sont maladroits, a proprement parler c'est un graffito ». Au contraire, par la suite, les signes furent gravés avant cuisson « la disposition des lettres est plus cohérente, et on y reconnaît sans peine des lettres empruntées à d'anciens alphabets » (p. 24).

Si les tablettes gravées de signes phéniciens étaient d'époque néolithique, les caractères se rapprocheraient des caractères les plus anciens, or, « chose stupéfiante pour un spécialiste, ces 22 lettres étaient celles « de l'écriture du sarcophage d'Eshmounazar, c'est-à-dire du phénicien le plus récent » (p. 29).

En 1926, M. S. REINACH expédie au Dr MORLET la revue *Portugalia*, qui reproduisait une inscription trouvée naguère à Alvao, aux environs d'un dolmen et « par une singulière coïncidence, quelques semaines après la réception du périodique, apparaissaient sur de nouvelles « tablettes des lettres caractéristiques de l'alphabet ibérique » (p. 34).

« La même revue reproduisait des galets forés de cinq points... « Egalement après l'envoi de *Portugalia*, on découvre à Glozel des « galets gravés de cinq points » (p. 34).

Le 21 juin 1927, MM. ESPÉRANDIEU et AUDOLLENT assistent à l'exploration d'une tombe, assistés d'un professeur d'Anthropologie belge, d'un préhistorien suédois et d'un savant français. Ce dernier constata, dès le début, des faits qui le mirent en défiance ; l'anthropologiste belge, déclara « tous les objets sont faux, la tombe est fausse » ; le

(1) Ce four de verrier, dont la découverte eut lieu tout d'abord et dont l'authenticité n'est pas douteuse, semble être de même époque que d'autres existant dans la région, c'est-à-dire relativement récent. Cet assemblage qui présentait des parties vitrifiées, et qui fut nettement reconnu comme un *four de verrier* par MM. CLÉMENT et FRANCHET, a toujours été appelé néanmoins, *tombe*, par MM. le Dr MORLET et FRADIN.

préhistorien suédois « indiqua discrètement que tel était aussi son sentiment. » Tous trois se refusèrent à signer le procès-verbal qui ne le fût que par M. ESPÉRANDIEU. M. AUDOLLENT avait déclaré tout d'abord qu'il s'abstiendrait (p. 42).

Telles sont parmi beaucoup d'autres, les raisons sur lesquelles s'appuie M. DUSSAUD, pour dénier à Glozel toute valeur.

La lecture de cette brochure et celle des articles publiés ici même par M. VAYSON DE PRADENNE ne peut manquer de faire réfléchir tout esprit impartial.

Lieutenant-Colonel DE SAINT-HILLIER. — Petite grammaire glozélienne à l'usage de tout le monde, divisée en 4 parties. 1 vol. in-8° 64 pp. (*Crépin-Leblond, Imprimeur-éditeur à Moulins. 1927*).

Nous lisons (page 12) que cette méthode est destinée à nous apprendre le phénicien de Glozel. « Le Glozélien, tel qu'on le parle, en moins de six leçons, voilà le but. Plus fort que chez Berlitz ! telle est la devise ».

L'auteur nous prévient, en outre, que « les scribes glozéliens écrivaient de droite à gauche, contrairement à nos habitudes ». Puis il nous donne les textes courants des tablettes traduits du dialecte Phénicien de Glozel en Français. Nous croyons intéressant de publier deux de ces traductions juxtaposées.

(Page 32), 2<sup>e</sup> groupe. — 4<sup>e</sup> tablette. — Figure 13 du 2<sup>e</sup> fascicule du D<sup>r</sup> MORLET et E. FRADIN.

Texte phénicien.	Traduction française.
I.OU.M.A.R.Z.....	Le jour des noces
Z.I.A.T.I.R.ED.....	Abondamment il déjeune,
I.KR.A.É.I.S.O.AT.....	Il fait des saletés, il fait du mal,
I.OU. Q.R.OU.I.ZZ.EZ.....	Et brise les meubles.
D.É.S.L.A.L.A.OU.N.OU....	Cachez, ne maudissez pas
M.E.ZZ.A.OU.DJ.....	Ils sont mariés
OU. ÉA. OU. É.....	Et elle et lui.

(Page 38). 4<sup>e</sup> groupe. — 10<sup>e</sup> tablette. — *Presse médicale* (12 janvier 1927), fig. 10.

N.CH. TM. F.É.T.R.....	Chassez les mouches pendant tout le déjeuner,
T.T.A.T.A.T.I.....	Elles propagent
R.CH.A.F.CH.A.T.....	La corruption ( <i>un tiret</i> ). La brebis
L.D. KR.TF. OU. D.A.T...	De devant ravissez-la, et d'elle même
T.O.H. A.M.É. I.OU. ....	Tombera celle qui est aveugle. Dieu.
D.M. I. Z. OU. A.T.....	Eternel ! A moi des sacs pleins,
L.OU.ZH.D.DJ.I.A.OU...	Une amande seule aux affamés.

Nous lisons dans le *Journal des Débats* du 26 octobre 1927, qu'un visiteur inconnu aurait tenté, le 25 octobre, de pénétrer dans le « Champ des Morts » de Glozel. Le D<sup>r</sup> MORLET aurait l'intention de déposer une plainte à la gendarmerie de Ferrières-sur-Sichon.

